

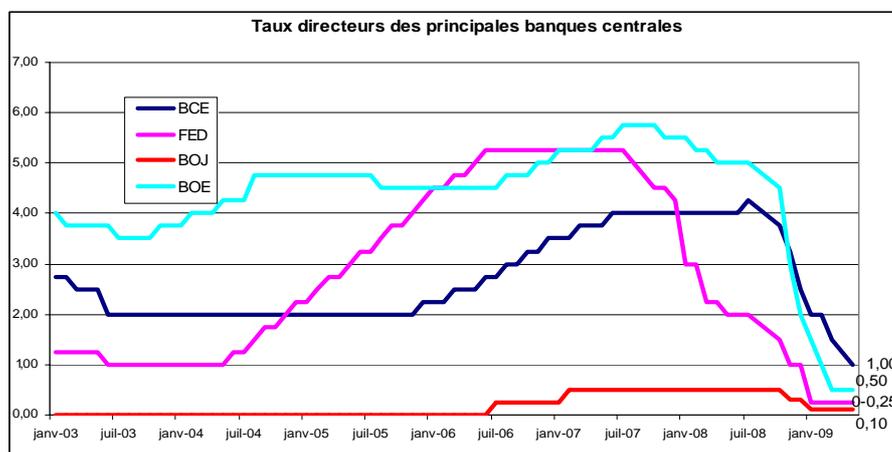


1 - Actualité nationale et internationale

Taux d'intérêt

La BCE et la FED maintient le statu quo monétaire

Le Comité monétaire de la réserve fédérale américaine (FED) a maintenu le 16 décembre 2009 son principal taux directeur dans une fourchette comprise entre 0 % et 0,25 %. En novembre 2009, les dépenses de consommation des ménages américains sont en hausse de 0,5 % par rapport à octobre. Les prix à la consommation mesurés en novembre ont progressé de 0,4 % sur un mois. La production industrielle a augmenté de 0,8 % par rapport à octobre. Les Etats-Unis d'Amérique ont perdu 85 000 emplois en décembre 2009. Le taux de chômage reste stable à 10 %.



Chômage

Hausse du nombre de demandeurs d'emploi en France...

... et du taux de chômage dans la zone euro

En France métropolitaine, à fin novembre 2009, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A s'établit à 2 630 400, soit une hausse sur un mois en données corrigées des variations saisonnières de 0,1 % (+ 3 100 personnes). Sur un an, ce nombre augmente de 22,1 % (+ 28,3% pour les hommes et + 15,8 % pour les femmes) et le nombre de demandeurs d'emploi de moins de 25 ans inscrits en catégorie A croît de 22,8 %.

Dans la zone euro, le taux de chômage corrigé des variations saisonnières atteint, selon Eurostat, 10 % en novembre 2009 contre 9,9 % en octobre. Il était de 8 % en novembre 2008. Le taux de chômage dans les 27 pays membres de l'Union européenne s'est élevé à 9,5 % en novembre 2009. Il était de 7,5 % en novembre 2008.

Inflation

Moindre progression de l'inflation en France que dans la zone euro

En novembre 2009, l'indice des prix à la consommation (hors tabac) en France augmente de 0,1 % sur un mois ; sur un an, il croît de 0,4 %. L'inflation sous-jacente en France s'élève en glissement annuel à 1,7 %.

Selon une estimation d'Eurostat, le taux d'inflation annuel de la zone euro s'établirait à 0,9 % en décembre 2009. En novembre, le taux était de 0,5 %.

Asie/Pacifique

La BoJ maintient le statu quo monétaire dans un contexte de poursuite de

Le comité de politique monétaire de la Banque du Japon (BoJ) a décidé le 18 décembre 2009 de laisser inchangé à 0,10 % son principal taux directeur. En novembre 2009, la production industrielle du Japon a augmenté de 2,6 % par rapport à octobre. Les prix à la consommation, hors produits frais, ont reculé de 1,7 % sur un an en novembre pour le neuvième mois consécutif. Les dépenses de consommation des

déflation.

Forte progression des importations chinoises

Réglementation bancaire

Régulation du système financier

Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme

Autorité de contrôle prudentiel

Publication au Journal Officiel de la République

ménages ont progressé de 2,2% en glissement annuel. Le taux de chômage est estimé à 5,2% contre 5,1 % en octobre. En novembre 2009, les exportations japonaises ont baissé de 6,2 %, les importations ont reculé de 16,8 % et l'excédent commercial a atteint 2,83 milliards d'euros.

En novembre 2009, la production industrielle de la Chine a augmenté de 19,2 % sur un an. L'indice chinois des prix à la consommation a crû de 0,5 % en novembre sur un an. Les importations chinoises ont augmenté de 26,7 % en glissement et les exportations ont reculé de 1,2 % sur un an.

Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi, a présenté au Conseil des ministres du 16 décembre 2009 un projet de loi de la régulation bancaire et financière. Préparé à la demande du Président de la République, ce projet vise à mettre en œuvre les décisions du G20 de Pittsburgh au niveau national.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

<http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/projets/pl2165.pdf>

La Commission bancaire et la cellule Tracfin (Traitement du renseignement et actions contre les circuits financiers clandestins) ont publié les lignes directrices conjointes sur la déclaration de soupçon. Ces lignes directrices expliquent les textes en vigueur sur la déclaration de soupçon ainsi que les attentes de la cellule et du superviseur dans ce domaine. Elles tiennent compte de l'extension du champ déclaratif, notamment de l'intégration de la fraude fiscale instaurée par l'ordonnance du 30 janvier 2009.

Le document est disponible en téléchargement à l'adresse suivante :

http://www.banque-france.fr/fr/supervi/telechar/supervi_banc/20091215-lignes-directrices-conjointes-commission-bancaire-et-tracfin.pdf

L'ordonnance portant sur la création d'une nouvelle autorité de contrôle prudentiel (ACP) est actuellement examinée en Conseil d'Etat, pour être présentée en Conseil des ministres, le 20 janvier. La publication du texte et des décrets d'application devrait permettre une entrée en vigueur aux alentours du 15 février. L'ACP regroupera les quatre superviseurs actuels : Commission bancaire, Comité des Etablissements de crédit et des entreprises d'investissements (CECEI), Autorité de contrôle des assurances et des mutuelles (ACAM) et Comité des entreprises d'assurance (CEA). Elle sera composée d'un collège de seize membres présidé par le gouverneur de la Banque de France (président de la Commission bancaire) et doté d'un vice-président issu du monde de l'assurance.

L'ordonnance n° 2010-11 du 7 janvier 2010 portant extension et adaptation de l'ordonnance n° 2009-866 du 15 juillet 2009 relative aux conditions régissant la fourniture de services de paiement et portant création des établissements de paiement à la Nouvelle-Calédonie, à la Polynésie française et à Wallis-et-Futuna a été publiée au Journal Officiel de la République du 8 janvier 2010.

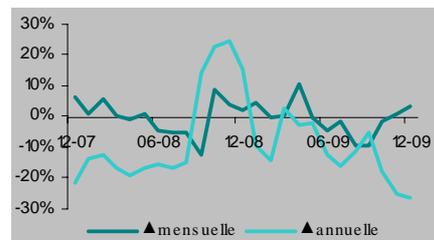
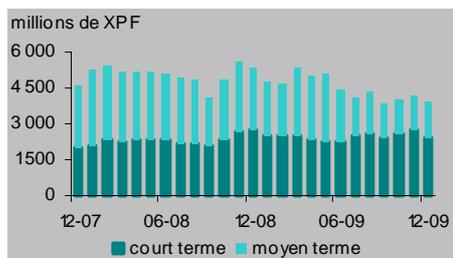
2 – Activités de l'Institut et suivi de place

.....

Refinancement des établissements de crédit

Baisse sensible du refinancement à court terme sur un an.

en millions de F CFP	déc-08	nov-09	déc-09	▲/mois	▲/an
Utilisations à court terme	2 744	1 426	1 523	6,9%	-44,5%
Utilisations à moyen terme	2 559	2 748	2 376	-13,6%	-7,2%
Refinancement total	5 303	4 174	3 899	-6,6%	-26,5%



Cotation

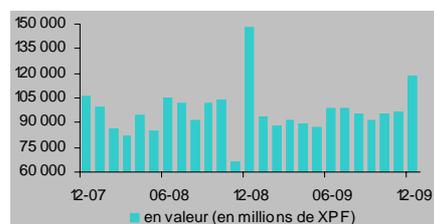
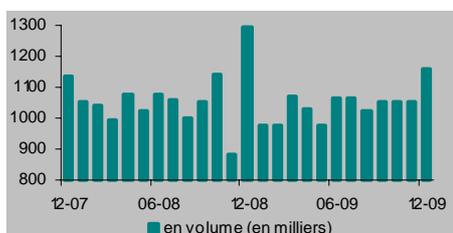
Légère hausse du nombre d'entreprises éligibles au refinancement sur l'année.

en nombre	déc-08	nov-09	déc-09
Entreprises cotées :	4 472	4 892	4 960
dont éligibles au refinancement	1 454	1 419	1 464
en %	32,5%	29,0%	29,5%

Compensation

Baisse des opérations en volume et en valeur sur l'année.

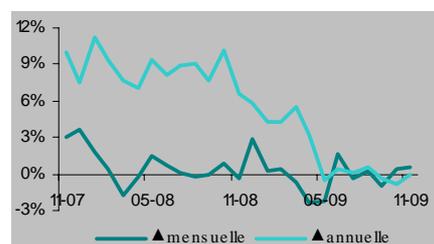
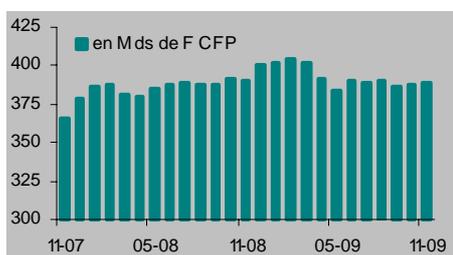
	nov-09	déc-09	▲/mois	cumul 09	▲ cumul/an
Nombre	1 055 283	1 160 323	10,0%	12 494 742	-1,6%
Montant (millions de F CFP)	96 127	118 826	23,6%	1 144 805	-1,8%



Masse monétaire

Augmentation de M3 sur le mois soutenue par les dépôts à vue.

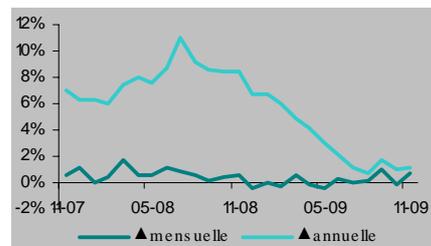
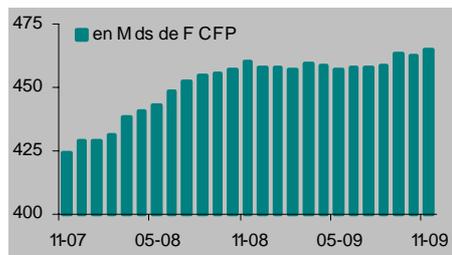
en millions de F CFP	nov-08	oct-09	nov-09	▲/mois	▲/an
Circulation fiduciaire	12 865	14 206	14 034	-1,2%	9,1%
Dépôts à vue	136 073	150 696	155 677	3,3%	14,4%
Comptes sur livrets	58 814	107 798	108 100	0,3%	83,8%
Comptes d'épargne logement	197	214	214	-0,1%	8,6%
Dépôts à terme	169 536	104 423	102 231	-2,1%	-39,7%
Autres	12 266	10 298	9 298	-9,7%	-24,2%
Total M3	389 751	387 636	389 554	0,5%	-0,1%



Concours de caractère bancaire

Hausse crédits de trésorerie en novembre.

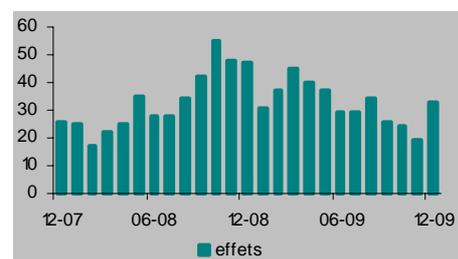
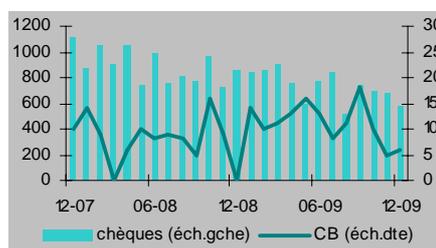
en millions de F CFP	nov-08	oct-09	nov-09	▲/mois	▲/an
Crédits de trésorerie	138 979	131 815	133 008	0,9%	-4,3%
Crédits d'équipement	62 503	65 959	65 895	-0,1%	5,4%
Crédits à l'habitat	147 174	154 722	155 011	0,2%	5,3%
Autres crédits	82 892	71 596	73 517	2,7%	-11,3%
Créances dout. brutes	28 222	38 028	37 719	-0,8%	33,7%
Total CCB	459 770	462 120	465 150	0,7%	1,2%



Incidents de paiement

Baisse du nombre d'incidents de paiement sur chèques et sur effets en 2009.

en nombre	nov-09	déc-09	cumul 2009	▲/mois	▲cumul/an
Incidents de paiements :	709	620	9 285	-12,6%	-15,6%
- sur chèques	685	581	8 766	-15,2%	-16,5%
- sur effets	19	33	384	73,7%	-5,4%
- retraits de cartes bancaires	5	6	135	20,0%	43,6%



Interdits bancaires

Baisse du nombre d'interdits bancaires en un an.

en nombre	déc-08	nov-09	déc-09	▲/mois	▲/an
Interdits bancaires en fin de mois	4 045	3 885	3 823	-1,6%	-5,5%
- dont personnes physiques	3 609	3 450	3 389	-1,8%	-6,1%
- dont personnes morales	436	435	434	-0,2%	-0,5%

3 – Brèves économiques locales

Finances publiques

Vote du budget 2010

D'un montant global de 167,3 milliards de FCFP (127,7 milliards pour la section fonctionnement et 39,6 milliards pour la section investissement), le Budget primitif 2010 de la Polynésie française a été adopté le 24 décembre 2009.

Le budget 2010 prévoit un gel des taxes fiscales, le nouveau gouvernement ayant écarté l'éventualité de toute création de nouvelles taxes et d'une augmentation des taxes existantes. En vue d'équilibrer le budget, un recours à l'emprunt à hauteur de 19,7 milliards de F CFP a été retenu.

Le budget 2010 prévoit également la baisse des dépenses de fonctionnement de l'ordre de 8%, grâce aux économies réalisées sur les transferts à destination des établissements publics satellites, le gel des salaires et la suppression de postes de fonctionnaires territoriaux. Les dépenses d'investissement ont été également revues à la baisse par rapport au budget présenté par l'ancien gouvernement. Elles devraient principalement concerner le financement d'opérations prévues au Contrat de projets 2008-2013, notamment les programmes de construction et de réhabilitation des logements sociaux et ceux relatifs à l'assainissement des eaux usées et l'adduction en eau potable des communes.

Plan de relance

Conventions d'emprunts contractées par le Pays à hauteur de 1,3 milliard de F CFP.

Le Conseil des Ministres a adopté deux arrêtés habilitant le Président du Pays à conclure deux conventions d'emprunt, pour un montant total de 1,253 milliard de F CFP, contracté sur 15 ans. Ces fonds sont destinés à assurer le financement nécessaire à la finalisation des opérations d'investissement inscrites au budget 2009 mais également à abonder le plan de relance de l'économie polynésienne.

Agréments fiscaux en faveur de cinq projets

Signature du cinquième avenant à la DGDE.

Nouvelles technologies

Lancement de la 3G+ à Tahiti

Pêche

Sixième Conférence plénière de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central

Economie

Moratoire bancaire en faveur des professionnels de la mer.

La première convention a été conclue avec le groupe Dexia – Crédit Local, pour un montant de 739,9 millions de F CFP, et la seconde avec le groupe Banque Populaire Caisse d'Épargne (BPCE), pour un montant de 513,1 millions de F CFP.

Le 28 décembre, le Conseil des Ministres a autorisé une série d'agréments fiscaux en faveur de cinq projets (construction d'une usine de production et d'un bâtiment mixte, deux rénovations d'hôtels et acquisition de quatre voiliers catamarans) représentant un investissement total de 4,2 milliards de F CFP.

Le Haut-commissaire de la République et le Président de la Polynésie française ont signé le cinquième avenant à la convention de la dotation globale de développement économique (DGDE) reconduisant pour 2010 les avenants 3 et 4 signés en 2008. Ces derniers permettent à la Polynésie française d'affecter une fraction de la DGDE aux dépenses de fonctionnement relatives à la promotion touristique (à hauteur de 1 milliard de F CFP) et à des actions de sauvegarde et de création d'emploi (2 milliards).

Après une phase de tests qui a débuté en février 2009, l'opérateur de téléphonie mobile Tikiphone a inauguré le 15 décembre son nouveau réseau 3G+ qui devient, par la même occasion, le premier réseau haut débit mobile des archipels du Pacifique Sud, avec une rapidité 80 fois supérieure au réseau GSM.

Désormais, les abonnés qui souscriront aux nouveaux forfaits de cet opérateur pourront se connecter instantanément à Internet via le réseau de téléphonie mobile sur la zone urbaine de Tahiti (de Punaauia à Mahina). La mise en place du câble Honotua devrait permettre d'étendre le réseau à l'ensemble des îles de l'archipel de la Société d'ici fin 2010.

La 6^è conférence de la Commission des pêches du Pacifique occidental et central s'est tenue du 7 au 11 décembre dernier et a réuni plus de 400 participants issus de 32 délégations. Cette commission est chargée de la gestion et de la conservation à long terme de la plus grande pêcherie mondiale de thons, avec 2,4 millions de tonnes enregistrées en 2008. L'enjeu principal de cette 6^è session a été de proposer des moyens de lutte contre la surpêche du thon et la pêche illégale dans le Pacifique.

La précédente conférence avait abouti à l'adoption d'une mesure de conservation sur le thon obèse et le thon jaune, applicable depuis le 1^{er} janvier 2010, prévoyant de réduire de 30 % les captures d'ici la fin 2011.

Le Président de la Polynésie française a signé une convention avec les établissements de crédit mettant en place un moratoire bancaire d'un an en faveur des professionnels de la mer. Cette mesure a été instaurée afin de venir en aide aux perliculteurs, pêcheurs et aquaculteurs polynésiens. Le moratoire bancaire a pour objectif de geler l'ensemble des dettes professionnelles de ces différents secteurs directement touchés par la crise économique.

Au total, ce sont 250 millions de F CFP que le Pays va consacrer à cette mesure. Ainsi, le Pays et les banques prendront en charge deux tiers des intérêts différés tandis que le bénéficiaire n'aura plus qu'un tiers à payer dans le cadre de ce moratoire.

Par ailleurs, la Maison de la Perle devrait ouvrir ses portes en janvier 2010. Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), cette nouvelle structure interviendra à tous les stades du cycle économique de l'activité, depuis la distribution des nucléi jusqu'à la commercialisation et la promotion de la perle. L'élément novateur de ce dispositif est le contrôle de la qualité des perles produites ainsi que leur classification suivant des normes précises.

4 – Brèves économiques régionales

Australie

Croissance du PIB australien au troisième trimestre 2009.

Le Produit intérieur brut (PIB) de l'Australie a augmenté de 0,2 % au troisième trimestre de l'année, par rapport au trimestre précédent.

La croissance du PIB a été soutenue par l'investissement public (+ 6,2 %) et la consommation des ménages (+ 0,7 %). Le secteur immobilier (+ 9,9 %) ainsi que celui de la construction (+ 2,2 %) ont grandement bénéficié de la hausse du pouvoir d'achat des ménages. A l'inverse, l'investissement privé a reculé de 0,9 %.

Nouvelle-Zélande

Reprise de la croissance économique en septembre 2009.

La Nouvelle-Zélande a affiché des signes de reprise de son activité économique en septembre 2009, connaissant un second trimestre consécutif de hausse de son PIB, à 0,2 %. L'activité dans le secteur primaire a progressé de 3,9 %, principalement tirée par l'activité forestière (+ 9,2 %). La production de biens (- 2,5 %) s'est contractée au troisième trimestre de l'année, au même titre que la construction (- 4,4 %).

L'activité dans le secteur des services a stagné au cours du trimestre. Si les secteurs des communications (+ 1 %) et des services aux entreprises (+ 1,2 %) ont enregistré une croissance de leur activité, la tendance a été moins favorable dans le commerce de gros (- 1,6 %).

L'augmentation du PIB a été soutenue par la consommation des ménages néo-zélandais (+ 0,8 %) mais a souffert de la contraction de l'investissement privé (- 1,8 %).

Les exportations de biens se sont repliées de 0,2 % en volume au troisième trimestre 2009, en raison de la baisse des ventes de viandes et de produits agricoles. Pour leur part, les importations de biens se sont contractées de 1 % durant la même période, les baisses les plus importantes étant observées pour les biens intermédiaires ainsi que pour les biens d'équipement.

Les indicateurs de référence

INDICES	Indice	Δ/mois préc.	Glissement annuel
Prix à la consommation - novembre 2009 (base 100 décembre 2007)	101,8	-0,1%	-1,1%
Indice de l'emploi salarié dans le secteur marchand - octobre 2009 (base 100 janvier 2000)	121,6	-0,5%	-6,9%
Index BTP 01 - novembre 2009 (base 100 août 2001)	1,231	0,2%	3,2%
Indice TPP - octobre 2009 (base 100 août 2001)	1,186	0,1%	-0,8%

(source: ISPF)

COMMERCE EXTERIEUR (en M FCFP)	nov-09	Cumul 2009	Δ cum/an. préc.
Importations dont :	11 818	134 270	-15,2%
- produits agroalimentaires	2 709	29 470	-1,0%
- biens d'équipement	2 002	25 409	2,8%
Exportations dont :	4 136	11 200	-3,6%
- perles brutes	2 843	6 680	-6,6%
- poissons	60	473	85,6%

(source: ISPF)

TOURISME

	août-09	sept-09	Cumul 2009	Δ cum/ an. préc.
Nombre de touristes	15 808	14 888	118 625	-21,1%
Taux d'occupation de l'hôtellerie internationale	56,8%	56,6%		
	oct-09	nov-09	Cumul 2009	Δ cum/ an. préc.
Trafic international à l'aéroport de Tahiti (en nbre de passagers hors transit)	45 586	42 759	483 482	-15,5%

(sources: ISPF, SEAC)

5 – Les taux

TAUX DIRECTEURS DE LA BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

	taux	date d'effet
taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009
taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement	1,00%	13/05/2009
taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009

TAUX D'INTERVENTION DE L'INSTITUT D'ÉMISSION D'OUTRE-MER

	date d'effet	taux	taux de sortie maximum applicables aux crédits pour accès au réescompte
taux de la facilité de dépôt	19/05/2009	0,50%	
taux de réescompte des crédits aux entreprises	19/05/2009	1,25%	4,00%
taux de réescompte des prêts bancaires au logement	01/08/1996	3,00%	5,95% à 6,40% (Taux SFGAS à partir du 01/11/2009)
taux de la facilité de prêt marginal	19/05/2009	1,75%	
taux de l'escompte de chèques	19/05/2009	1,75%	

TAUX D'INTÉRÊT EN FRANCE ET DANS LE MONDE

taux d'intérêt en fin de mois

	31/12/2009	30/11/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
EONIA	0,4100%	0,4260%	- 0,016 pt	2,3520%	- 1,942 pt
EURIBOR 1 mois	0,4530%	0,4720%	- 0,019 pt	2,6030%	- 2,150 pt
EURIBOR 3 mois	0,7000%	0,7190%	- 0,019 pt	2,8920%	- 2,192 pt
EURIBOR 6 mois	0,9940%	0,9950%	- 0,001 pt	2,9710%	- 1,977 pt
EURIBOR 12 mois	1,2480%	1,2340%	+ 0,014 pt	3,0490%	- 1,801 pt

taux de base bancaire

	taux	date d'effet
banques métropolitaines	6,60%	15/10/2001
banques locales	7,10%	01/07/2009
taux d'intérêt légal		JORF
année 2009	3,79%	11/02/2009
année 2008	3,99%	23/02/2008

taux d'intérêt en moyenne mensuelle

	31/12/2009	30/11/2009	Var. M-1	fin 12/08	Var. fin 08
TEMPE	0,3476%	0,3585%	- 0,011 pt	2,4511%	- 2,104 pt
EURIBOR 1 mois	0,4790%	0,4360%	+ 0,043 pt	2,9590%	- 2,480 pt
EURIBOR 3 mois	0,7120%	0,7160%	- 0,004 pt	3,2570%	- 2,545 pt
EURIBOR 6 mois	0,9950%	0,9930%	+ 0,002 pt	3,3300%	- 2,335 pt
EURIBOR 12 mois	1,2420%	1,2300%	+ 0,012 pt	3,4180%	- 2,176 pt
TMO	3,7400%	3,8100%	- 0,070 pt	3,7300%	+ 0,010 pt
TME	3,5400%	3,6100%	- 0,070 pt	3,5300%	+ 0,010 pt
TRBOSP	3,7600%	3,7100%	+ 0,050 pt	3,6400%	+ 0,120 pt

Définitions

EONIA: Euro OverNight Index Average
 TEMPE: moyenne mensuelle de l'EONIA
 EURIBOR: EUR. InterBank Offered Rate
 TMO : taux moyen des obligations publiques (source: CDC)
 TME : taux moyen des emprunts d'Etat à long terme (source: CDC)
 TRBOSP: taux de rendement brut des obligations du secteur privé (dernier vendredi du mois)

taux des euro-monnaies

devise	USD			JPY			GBP		
	31/12/2009	30/11/2009	31/12/2008	31/12/2009	30/11/2009	31/12/2008	31/12/2009	30/11/2009	31/12/2008
taux JJ	0,145%	0,205%	1,000%	0,430%	0,135%	0,425%	0,465%	0,480%	1,350%
3 mois	0,375%	0,520%	2,900%	0,305%	0,325%	0,950%	0,705%	0,695%	2,850%
10 ans emprunts phares	3,840%	3,260%	3,020%	nd	1,260%	1,180%	4,010%	3,520%	3,020%

TAUX DE L'USURE (seuils applicables à partir du 1er janvier 2010)

Prêts aux particuliers	seuil de l'usure	Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	seuil de l'usure
Prêts immobiliers		Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	10,57%
Prêts à taux fixe	6,57%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux variable	5,53%
Prêts à taux variable	5,92%	Prêts d'une durée initiale supérieure à deux ans, à taux fixe	6,61%
Prêts relais	6,40%	Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)	13,21%
Crédits de trésorerie		Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	5,71%
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 181 920 XPF	21,45%	Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale	
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant supérieur à 181 920 XPF	19,71%		
Prêts personnels et autres prêts d'un montant supérieur à 181 920 XPF	8,88%		Découverts en compte (commission de plus fort découvert exclue)

TAUX DE CHANGE

Parité XPF/ EUR : 1000 XPF = 8,38 EUR

Dernier cours fin de mois	1 USD/XPF	82,8348	1 NZD/XPF	60,2594	1 HKD/XPF	10,6824	1 GBP/XPF	134,3675	
100 JPY/XPF	89,6153	1 AUD/XPF	74,5451	1 SGD/XPF	59,0927	100 VUV/XPF	84,6883	1 FJD/XPF	42,9143

Directeur de la publication : Y. BARROUX - Responsable de la rédaction : M. REMBLIN - Éditeur et imprimeur: IEOM –
 Agence de la Polynésie française 21, rue du Docteur Cassiau - BP 583 – 98 713 Papeete RP
 Dépôt légal : 13 janvier 2010 - Achevé d'imprimer le 13 janvier 2010 – N° ISSN 1240-3830